

Code Fiche Répertoire National	Correspondance RIME	Correspondance UCANSS	Groupe RIFSEEP

Chargé de mission, Renfort COVID H/F

Poste : création remplacement

Structure	Agence régionale de santé – Ile de France
Direction de rattachement	Pôle Santé publique Département Veille et Sécurité Sanitaire
Localisation géographique	Délégation départementale du Val-de-Marne 25 chemin des bassins – 94010 CRETEIL CEDEX

Description de l'entité :

La délégation départementale du Val-de-Marne de l'Agence régionale de santé Ile-de-France a pour mission principale de décliner sur le territoire le projet régional de santé (PRS) et le projet régional santé-environnement (PRSE), en vue d'améliorer l'état de santé de la population du département. Elle agit en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de son territoire, au plus près des besoins en santé de la population. La délégation joue le rôle d'interface avec les partenaires extérieurs notamment les élus, la préfecture, le conseil départemental, la CPAM, les établissements et structures de santé et médico-sociaux, les ordres et syndicats professionnels. Elle co-pilote les politiques publiques avec ses partenaires institutionnels : le Conseil départemental sur le champ de l'Autonomie, la DRIEE et la DDT sur le champ de la santé environnementale, la DDCS sur le champ de la promotion de la santé et de la prévention.

A sa direction, un délégué départemental (DD) et son adjoint assurent la représentation de l'Agence auprès des partenaires, par délégation du Directeur général. Ils pilotent et animent les équipes selon un programme de travail qu'ils ont fixé, en cohérence avec les orientations stratégiques sectorielles et transversales déterminées.

La délégation du Val-de-Marne est composée d'environ 54 agents répartis au sein de différents départements et services.

Descriptif de l'employeur :

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile de France a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de ses territoires. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins et à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficient.

Dans ce cadre, l'ARS est pleinement impliquée dans la gestion de l'épidémie de Covid-19 dans son ensemble.

L'ARS est notamment responsable de la coordination du dispositif de contact-tracing au niveau régional. Celui-ci a pour objectif d'éviter la propagation de l'épidémie en repérant, isolant les cas de Covid-19 et les personnes ayant été en contact avec eux.

Le contact-tracing de niveau 1 et 2, assuré par les médecins de premier recours et l'assurance maladie, concernant le repérage et l'isolement des cas et de leur contact hors collectivité, est complété par le contact-tracing de niveau 3 concernant les clusters et les cas en collectivité sensible, assuré par l'ARS.

Missions principales :

Placé sous l'autorité fonctionnelle et hiérarchique du responsable du département santé environnement / défense et sécurité, le chargé de mission venant en renfort sur les missions de gestion de l'épidémie de COVID, a pour mission de participer à la coordination de l'intervention de la Délégation départementale du Val-de-Marne sur le contact-tracing.

Il assure un suivi des signalements sensibles du département du Val-de-Marne, notamment ceux nécessitant une intervention de la Délégation départementale. Pour cela, il fait le lien en interne à l'ARS avec les équipes, à la fois en Délégation (en charge du suivi des signaux en établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées) et également au siège (en charge du suivi des autres situations relevant du contact-tracing de niveau 3). Le chargé de missions est également en charge de l'émission d'avis sanitaires et informe la direction et les services compétents sur les situations sensibles. Il est également l'interlocuteur privilégié des partenaires locaux sur le contact-tracing (CPAM, éducation nationale, services de la préfecture...) et tient à jour des outils de suivi départementaux.

Il participe également, en lien avec les autres services de l'ARS et les partenaires concernés à la mise en place des mesures de gestion locales nécessaires (campagne de dépistage, appui aux équipes en charge du suivi des établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées...).

Il peut être amené à se déplacer sur le terrain pour représenter l'ARS, notamment à des sessions de dépistages organisées.

Le chargé de mission renfort COVID assure la remontée d'information aux services de la préfecture et la rédaction de points de situation régulier.

Le chargé de mission renfort COVID assure également le suivi des demandes pour la sollicitation de la CTAI (cellule d'appui à l'isolement) en lien avec la Préfecture et la Croix Rouge.

Il peut enfin être amené à contribuer à l'ensemble des mesures de gestion de crise liées au COVID selon les besoins du service.

Conditions particulières

Poste soumis à : Astreintes

Poste soumis à astreintes : Contraintes horaires sous réserve de nécessité de service

Profil requis :

Niveau : Cadre A : Master santé publique, IDE

Compétences

De l'organisation du système de santé ou du secteur médico-social ou du secteur social.

- Maîtrise des outils bureautiques.
- Des applications informatiques spécifiques au secteur (formation prévue).
- Travailler dans un contexte d'urgence.
- Travailler en équipe et en réseau.
- Communiquer avec une institution.
- Analyser (recueillir et traiter de l'information) et prioriser.
- Organiser, et rendre compte.
- Capacité organisationnelle.
- Adaptabilité.
- Sens de la communication et du dialogue.

Corps Infirmier

Contacts

clement.bassi@ars.sante.fr

Responsable du département santé environnement / défense sécurité

marc.zebina@ars.sante.fr

Conseiller RH